

EN ROUTE !

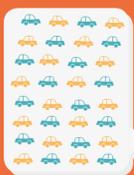
LE NOUVEAU PLAN DE DÉPLACEMENTS LILLOIS
POUR UNE VILLE APAISÉE...



LILLE.FR
RENDEZ-VOUS SUR
PLUS D'INFOS ?



LE CONSTAT : TROP DE VOITURES DE «TRANSIT» DANS LE CŒUR DE LILLE !



Vous le constatez tous les jours, les rues du Vieux-Lille et de Lille-Centre sont souvent saturées par la circulation. Il y a une raison à cela : trop de voitures traversent ces quartiers sans s'y arrêter, c'est ce qu'on appelle les « flux de transit », qui représentent jusqu'à 40% du trafic dans certains secteurs.

Ce trafic entraîne des nuisances importantes pour les habitants et découragent de nombreux visiteurs de notre ville.



Il est de notre responsabilité d'agir avec un nouveau plan de déplacements pour apaiser la circulation en détournant les flux de transit du cœur de ville.

PEU DE CHANGEMENTS MAIS DE VRAIS EFFETS

2%

Avec le nouveau plan de déplacements, les sens de circulation seront modifiés dans seulement 2% des rues de la ville (6% à l'échelle du Vieux-Lille et de Lille-Centre). Ces quelques changements permettront :



de conforter l'attractivité de nos commerces en rendant les secteurs centraux plus accessibles et en facilitant le stationnement dans les parkings ;



de favoriser un meilleur partage des espaces publics en multipliant par deux les zones 30 (limitées à 30km/h) et en multipliant par trois les zones de rencontre (limitées à 20km/h et où les piétons sont prioritaires) ;



de réduire la pollution de l'air dans le cœur de ville en favorisant la marche à pied, le vélo et les transports en commun.

UNE MISE EN ŒUVRE DURANT L'ÉTÉ 2016



Toutes ces nouveautés entrent en application du 19 au 25 août 2016 avec les changements des panneaux de signalisation (près de 400) et les nouveaux marquages au sol.



D'ici là, vous avez le temps de vous y préparer en consultant la nouvelle carte des sens de circulation (au verso) ou le site internet lille.fr.



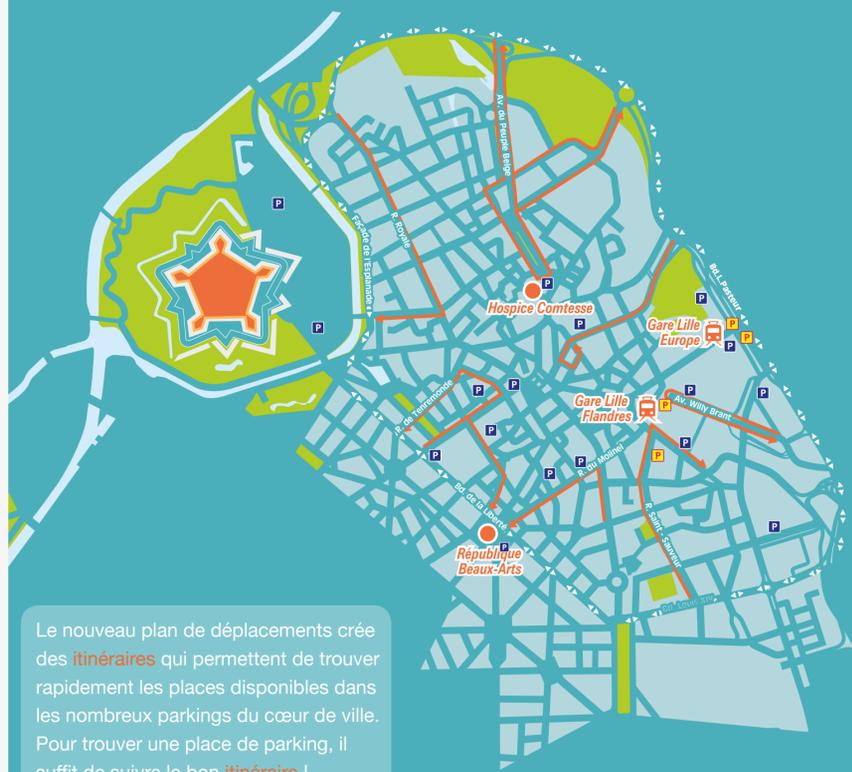
Vous pourrez également profiter d'une signalétique informative installée dans les rues concernées au cours de l'été.



Fin août, il faudra aussi penser à mettre vos GPS à jour !

RETOUR SUR LA CONCERTATION

Pour construire le nouveau plan de déplacements, la Ville a rencontré à plusieurs reprises les commerçants, les conseillers de quartiers, les associations d'usagers et les taxis. Une présentation ouverte à tous les Lillois s'est également déroulée en février 2016 à la Halle aux Sucres.



Le nouveau plan de déplacements crée des itinéraires qui permettent de trouver rapidement les places disponibles dans les nombreux parkings du cœur de ville. Pour trouver une place de parking, il suffit de suivre le bon itinéraire !

QUESTIONS/RÉPONSES

Y aura-t-il moins de bouchons à Lille ?

Oui, une baisse de la circulation automobile est attendue, de 15 à 30 % dans Lille-Centre et le Vieux-Lille et jusqu'à 50% dans certains secteurs, une fois le nouveau Plan de Déplacements mis en place.

Le centre-ville est-il interdit aux voitures et aux cars ?

Non, le centre-ville est toujours accessible aux voitures et l'accès aux parkings sera facilité grâce aux itinéraires de desserte. Pour les cars de tourisme, un arrêt pour déposer les voyageurs est possible en cœur de ville place Rihour et le stationnement est possible sur l'aire aménagée à la Gare Lille-Europe en attendant la livraison de 25 places de stationnement au Champ de Mars en 2017.

Est-ce que des pistes cyclables sont aménagées ?

Oui, des doubles sens cyclables et des couloirs mixtes bus et vélos sont aménagés. La rénovation des voies pavées du Vieux-Lille, le doublement des zones 30 et la mise en sens unique de certains grands axes facilitent également la circulation des cyclistes. Au total, les Lillois profitent de 7km d'aménagements cyclables supplémentaires.

Y aura-t-il autant de places de stationnement ?

Oui et elles sont plus facilement accessibles. Tous les itinéraires de circulation desservent un ou deux parkings publics. Au total, 12 538 places en parkings publics et 7783 places de stationnement dans les rues sont à votre disposition. Deux déposes minute supplémentaires sont également aménagés autour des gares, pour faciliter la circulation.



Est-ce que les arrêts de bus sont déplacés ?

Seul l'arrêt Rihour de la ligne de nuit va être déplacé à l'arrêt République Beaux-Arts. Pour les autres lignes, les arrêts de bus restent inchangés. La navette du Vieux-Lille change d'itinéraire et de sens de circulation pour s'adapter aux changements.

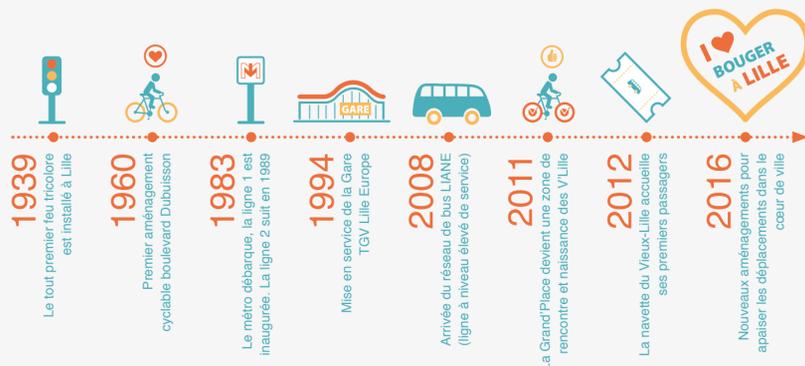
Est-ce que d'importants travaux sont à prévoir ?

Non, les seuls travaux prévus sont des changements de carrefours et de signalisation.

Comment accéder aux Gares ?

Pour se rendre à la Gare Lille-Flandres, vous pourrez emprunter deux itinéraires, celui de l'avenue Willy Brandt et celui de l'avenue Charles St Venant, qui desservent de nouvelles déposes minute. Pour la Gare Lille-Europe, l'accès aux déposes minute et au parking se fera soit par le boulevard de Turin, soit par l'allée de Cologne.

UN PEU D'HISTOIRE !



LE SAVIEZ-VOUS ?





CE NOUVEAU PLAN DE DÉPLACEMENTS LILLOIS CONCERNE UNE PARTIE DU CENTRE-VILLE.



500 M

SEULEMENT 2% DE RUES QUI CHANGENT POUR UNE VILLE PLUS APAISÉE !

LÉGENDE :

- Sens unique existant
- Nouveau double sens
- Nouveau sens unique
- Zone piétonne
- Zone de rencontre
- Zone 30
- Parking
- Dépose minute
- V'Lille
- Métro
- Tram

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Mise en double sens de la rue Royale jusqu'à la rue d'Angleterre 2 Mise en double sens du boulevard de la Liberté 3 Mise en double sens des boulevards Louis XIV et Calmette 4 Mise en double sens de l'avenue Charles Saint-Venant 5 Mise en double sens d'un tronçon de la rue Saint-Sauveur 6 Mise en double sens d'une partie du boulevard du Maréchal Vaillant, entre la rue Camille Guérin et le boulevard Calmette 7 Mise en double sens de la rue du Professeur Calmette 8 Fermeture d'accès de la sortie du rond point de la Porte de Paris vers la rue du Réduit 9 Fermeture d'accès de l'avenue Willy Brandt vers la Gare Lille-Flandres | <ul style="list-style-type: none"> 10 Fermeture d'accès du dernier tronçon de la rue Gombert vers la rue du Molinel 11 Mise en sens unique de la Place de la Gare et de la rue Faidherbe 12 Mise en sens unique de la Grand'Place vers la rue Esquermoise 13 Inversion du sens de circulation du dernier tronçon de la rue Royale 14 Inversion du sens de circulation du dernier tronçon de la rue de la Barre 15 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de la rue de la Halle et de la rue du Pont Neuf 16 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de la rue Basse 17 Inversion du sens de circulation de la rue Camille Guérin | <ul style="list-style-type: none"> 18 Inversion du sens de circulation de la rue Moillère 19 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de la rue de Valmy 20 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de la rue Jacquemars Gielée 21 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de la rue Patou 22 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de la rue Gustave Delory 23 Mise en double sens d'un tronçon de l'avenue du Peuple Belge côté IAE 24 Inversion du sens de circulation d'un tronçon de l'avenue du Peuple Belge entre la rue de la Halle et la rue St Sébastien |
|--|---|---|